



Fédération des Chasseurs de LOIRE-ATLANTIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LOIRE-ATLANTIQUE

18/04/2026

RAPPORT MORAL

Mesdames et Messieurs les élus,
Chers Présidentes et Présidents d'associations,
Chers bénévoles,
Chers amis chasseurs,

C'est avec gravité, mais aussi avec fierté et détermination, que je prends la parole devant vous à l'occasion de notre assemblée générale.

L'année écoulée a été marquée par des défis majeurs, des crises sanitaires, des débats publics et locaux intenses et des responsabilités accrues.

Dans ce contexte parfois exigeant, les chasseurs de Loire-Atlantique ont démontré, une fois encore, qu'ils sont des acteurs responsables, engagés et indispensables à l'équilibre de nos territoires. Je tenais à encore tous vous féliciter.

Notre Fédération représente plus de 12 000 chasseurs dans le département.

Derrière ce chiffre :

- il y a des femmes et des hommes investis,
- des bénévoles qui consacrent du temps à la gestion des territoires,
- des techniciens qui assurent la formation continue et le suivi scientifique des espèces,
- des responsables associatifs qui animent la vie locale,
- et un réseau structuré qui assume ses missions d'intérêt général reconnues par la loi et utile à tous les citoyens de Loire-Atlantique.

La chasse en Loire-Atlantique ne se résume pas à un loisir dominical. Elle est une organisation, une responsabilité collective et une action permanente au service de la régulation, de la biodiversité et de la ruralité.

La question du grand gibier demeure centrale. Cette saison encore, plusieurs milliers de sangliers ont été prélevés sur l'ensemble du département, avec un chiffre record de plus de 10 000 sangliers tués par les chasseurs et les louvetiers cette année.

Ces prélèvements ne sont pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un effort coordonné, réalisé dans un contexte d'augmentation continue des populations, favorisée par les pratiques agricoles, les conditions climatiques et les zones de non chasses ou non chassables.

Mais, malgré votre engagement permanent, les dégâts ont bondi de près de 30% et la situation géopolitique mondiale nous inquiète pour les prix des cultures dans les mois à venir.

Les dégâts agricoles représentent chaque année des montants importants, intégralement et injustement financés par le monde de la chasse, l'année écoulée a été catastrophique avec un montant total du budget dégât de 750 000 euros, déficitaire de plus de 150 000 euros. Ce résultat nous oblige, en responsabilité à augmenter pour la saison prochaine de 0.20 cts/euros la contribution territoriale.

Sur la gestion du sanglier, c'est à l'ensemble des institutions, des collectivités publiques, des propriétaires de réseaux routier et ferré, des organisations environnementalistes, rurales et agricoles de se mobiliser à nos côtés et à s'interroger sur ce que chacun peut faire, face à ce qui devient un vrai problème systémique.

Je souhaite rappeler que je soutiens que la louveterie a un rôle majeur à jouer et que nous ne pourrions pas faire tout, tout seul.
Mais je rappelle également que vous ne pourrez rien faire sans nous.

A ce titre, nous ne pourrions accepter plus longtemps de nous faire insulter, diffamer, voir directement violenté que ce soit par des mouvements anti-chasse, de simples citoyens ou même, ce qui est à mes yeux à la fois grave et triste, par les acteurs ruraux eux-mêmes.

Ayant été moi-même insulté, ainsi que mon personnel, je tiens solennellement à apporter tous mon soutien aux chasseurs qui ont été victimes de ces formes de violences ou d'intimidations durant cette dernière année, que ce soit au sujet des dégâts de sangliers, de l'organisation de battue, des débats sur la gestion et l'inventaire des zones humides.

Cela ne peut être toléré et doit cesser immédiatement.

Sur le volet administratif, je pense sincèrement que l'utilisation de la chevrotine est une très bonne chose et nous espérons que l'arrêté triennal expérimental sera renouvelé, pour devenir pérenne et simple d'utilisation.

Simple, car la lourdeur administrative imposée par la loi finie par rendre parfois compliquée la réglementation ou dissuade même de faire les demandes.

Je reconnais la bonne volonté des services de la DDTM, mais l'empilement des démarches dite « simplifiées », deviennent souvent des démarches « compliquées ».

Autre sujet qui doit évoluer, c'est celui des déchets de venaison car 10 000 viscères et peaux de sangliers et plus de 6000 chevreuils ne peuvent plus se traiter de manière sauvage, il faut que les collectivités

s'engagent et apportent de l'aide aux chasseurs de leur commune.

Les collisions routières liées au grand gibier constituent également un enjeu de sécurité publique, avec plus d'une collision chaque jour dans le département. Sans l'engagement des chasseurs, la situation serait aujourd'hui incontrôlable.

Nous assumons cette mission avec sérieux, même lorsque la pression médiatique est forte et que les critiques sont nombreuses, encore merci à vous tous.

Au-delà de la régulation, notre Fédération agit concrètement en faveur des milieux naturels et des espèces.

Plantation de haies bocagères, restauration de mares, entretien des zones humides, gestion de réserve d'intérêt international, suivi scientifique des espèces, participation aux comptages nationaux : ces actions, souvent discrètes, contribuent à maintenir la richesse écologique de notre département.

Nous gérons aujourd'hui, soit par la maîtrise foncière, la gestion directe ou au travers de conventions de gestion environnementales, plus de 4000 hectares, dont plus de 1000 hectares en maîtrise foncière, ce qui fait de nous un acteur majeur et incontournable de la gestion des espaces naturels.

Nous développons aujourd'hui des partenariats solides et durables avec de nombreux acteurs dont la Région Pays de la Loire, qui je dois le dire est un soutien fidèle, mais aussi la Fondation François Sommer, le groupe Lafarge pour la gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Colomban, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et avec de plus en plus de collectivité locale.

Cette volonté politique d'acquisition foncière et de gestion environnementale mis en place il y a 4 ans, porte aujourd'hui ces fruits et renforce nos sources de financements, notre ancrage territorial et la reconnaissance de notre structure dans les débats pour l'aménagement de nos territoires, tous cela en plus de permettre une conservation de ces espaces naturels nécessaires à la reproduction et à la quiétude d'espèces chassable ou non chassables.

De nombreux dossiers sont ouverts et grâce à nos nouveaux partenaires, nous arrivons aujourd'hui à avoir des subventions pour acheter du foncier.

Bien évidemment je ne peux passer sous silence le dossier « Mazerolle », qui est un échec collectif des acteurs du territoire.

Comme vous le savez, la FDC44 avait fait une offre d'achat au prix réel du foncier, soit 1.8 millions, qui a été refusée.

Nous avons ensuite cherché des partenaires, FNC, Fondations, Fédération de Pêche, partenariat FDC/Privée et d'autres, tous ayant refusé de s'associer à nous ou préférant des démarches individuelles.

Au final le bien a été vendu 10 % au-delà du prix de mise sur le marché qui était de 3 millions d'euros, le double de la valeur foncière de référence et cela encadré par la SAFER.

Alors oui, aujourd'hui, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, habitants et certains élus, voient arriver à grand pas, la mise sous cloche, de ces espaces dont la LPO a déjà indiqué que la chasse y est d'ores et déjà interdite en dehors de la destruction du sanglier et du ragondin et a, déjà mis fin à la pêche de l'anguille.

Ne croyez pas que cela est terminé, car comme écrit dans les journaux, leur ambition est maintenant d'acheter tout le marais.

Alors oui, ce dossier est un échec collectif, car il aurait pu être un formidable projet de gestion et de restauration collectif, engagé par

les acteurs locaux et fini tristement en prise de guerre d'une association anti-tout.

Je rappelle que l'ensemble du marais de Mazerolle est en zone de préemption du Département de Loire-Atlantique qui à les poches vides, mais laisse acheter les associations anti-tout et bloque les particuliers chasseurs ou pêcheurs ainsi que notre Fédération.

Fort de cette triste expérience et des futurs dossiers à venir, je tenais à vous annoncer que la FDC44 a financé cette année la création d'un fond de dotation afin de collecter des fonds privés et des legs pour financer les études scientifiques et des acquisitions foncières indispensables pour éviter la mise sous cloche de nos territoires ruraux.

Cette structure indépendante, permettra à tous les donateurs particuliers ou professionnels de bénéficier de crédits d'impôts à hauteur de 66% et soutenir des actions en faveur de la connaissance et de la préservation des habitats et des espèces.

Je n'oublie pas le petit gibier de plaine, qui nous fait cruellement défaut et je rappelle que les échanges ont toujours lieu avec plusieurs territoires pour lancer une dynamique de réimplantations d'une souche sauvage de faisan.

Un nouveau suivi sur la caille des blés va démarrer cette année, avec des expérimentations de conservation des chaumes de blés favorable à cette espèce mais aussi à d'autres.

L'avenir du petit gibier, ne passera que par une prise en compte réelle de sa gestion dans les pratiques agricoles et je le dis aux responsables ici présent, le sanglier c'est une chose où nous vous aidons, mais aidez-nous sur le petit gibier.

L'année 2025 restera néanmoins marquée par un épisode

particulièrement difficile : l'épizootie de botulisme aviaire qui a frappé les zones humides du département, notamment le marais de Brière et le lac de Grand-Lieu.

Comme l'ont largement relayé les médias, plusieurs milliers d'oiseaux ont été retrouvés morts, selon nos estimations plus de 15 000 individus touchés sur l'ensemble des secteurs concernés.

Face à cette situation dramatique, les chasseurs et nos salariés ne sont pas restés spectateurs.

Dès les premiers signalements, des équipes de bénévoles se sont mobilisées quotidiennement pour localiser, collecter et évacuer les cadavres, afin de limiter la propagation de la bactérie responsable de la maladie.

Ce travail, souvent réalisé dans des conditions difficiles, a nécessité rigueur, méthode et coordination avec les autorités administratives.

J'adresse tous mes remerciements au nom de la Fédération, à tous ceux qui se sont mobilisés durant cette crise.

L'ensemble des médias ont souligné cette mobilisation exemplaire, mettant en avant le rôle de sentinelle sanitaire joué par les chasseurs. Sans cette réactivité et cette présence permanente sur le terrain, l'ampleur de la crise aurait été bien plus importante.

Cette épreuve a rappelé une évidence : les chasseurs sont des acteurs de la biodiversité, capables d'intervenir rapidement lorsqu'un déséquilibre sanitaire survient.

Quelques mois plus tard, notre département a été confronté à un nouvel épisode de grippe aviaire hautement pathogène et à des décisions purement administratives et inacceptables.

Là encore, vous vous êtes mobilisés, ainsi que l'ensemble des
Fédérations de la Région Pays de la Loire et notre Président National,
Willy SCHRAEN.

Notre mobilisation collective a permis d'adapter certaines mesures
lorsque cela était possible, conciliant protection sanitaire et continuité
encadrée de l'activité. Nous sommes actuellement en pleine discussion
avec les services de l'Etat, pour avoir un protocole de gestion de ces
épisodes qui soit connu à l'avance et acceptable. La DDPP44,
interviendra ce matin pour vous faire part des dernières avancées, qu'il
faut encore faire progresser.

Ces deux crises sanitaires successives démontrent que la chasse n'est
pas un facteur de désordre, mais un partenaire structuré et fiable des
politiques publiques de gestion de la faune sauvage.

Dans un contexte politique, où la chasse fait parfois l'objet d'attaques
ou de simplifications excessives, il est essentiel de rappeler ces faits.
La gestion de la faune sauvage ne peut se réduire à des postures
idéologiques.

Elle nécessite des données scientifiques, une connaissance fine des
territoires et un dialogue constant entre tous les acteurs.

La Loire-Atlantique connaît une urbanisation croissante et une
transformation rapide de ses paysages.

La pression foncière, l'artificialisation des sols, la fragmentation des
milieux et le changement climatique modifient profondément les
équilibres écologiques.

Dans ce contexte, la présence d'un réseau structuré de chasseurs,
formés et organisés, constitue un atout majeur pour la gestion durable
des espaces naturels.

La Fédération Départementale des Chasseurs de Loire-Atlantique a engagé en 2024 un des projets les plus structurants de son histoire déjà centenaire :

- la création de son nouveau siège sur le site du Bois Jean à Joué-sur-Erdre à 6 minutes du bois de la Vente.

Ce projet repose sur la réhabilitation d'un ancien site agricole et permettra de regrouper les services administratifs, d'améliorer l'accueil des adhérents et de développer des espaces de formation et de pédagogie ouverts aux chasseurs, mais aussi scolaires et au grand public.

Le Bois Jean deviendra une vitrine de l'engagement des chasseurs en faveur de la gestion durable des milieux naturels et de la transmission des savoirs.

Plus qu'un simple bâtiment, ce projet est un investissement pour l'avenir :

un lieu de travail moderne, un espace de rencontre et une maison commune au service de tous les chasseurs de Loire-Atlantique et de toutes les composantes de la ruralité.

Le projet du Bois Jean, c'est renforcer notre Fédération et affirmer notre rôle d'acteurs responsables et engagés sur nos territoires.

Défendre la chasse, c'est défendre la ruralité.

C'est défendre un mode de vie, un engagement bénévole, une transmission intergénérationnelle.

C'est aussi défendre une vision équilibrée de l'écologie, fondée sur la gestion active plutôt que sur l'interdiction systématique.

Pour l'année à venir, nos priorités sont claires :

- poursuivre une régulation efficace et adaptée du grand gibier,
- renforcer encore la formation et la sécurité,
- développer les actions en faveur du petit gibier, de la biodiversité, et maintenir un dialogue exigeant mais constructif avec l'ensemble des partenaires institutionnels.

Nous continuerons à défendre une chasse moderne, responsable et utile.

Nous continuerons à expliquer, à dialoguer, à convaincre.

Mais nous le ferons avec détermination, sans renoncer à nos convictions ni à notre légitimité.

Chers amis,

Les crises que nous avons traversées cette année ont mis en lumière l'engagement des chasseurs de Loire-Atlantique.

Qu'il s'agisse de régulation, de gestion écologique ou de réponse aux épizooties, vous avez démontré notre sens des responsabilités et notre attachement profond aux territoires.

Notre Fédération est solide.

Elle est organisée.

Elle est respectée.

Elle doit continuer à avancer unie et déterminée.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous :

- pour votre engagement quotidien,
- Pour le temps que vous consacrez à vos associations,

- Pour votre sens du devoir et pour la dignité avec laquelle vous représentez la chasse dans notre département.

Ensemble, continuons à agir pour une chasse responsable,
Au service de la nature,
Au service de nos territoires,
Et au service des générations futures.

Vive la chasse, vive la ruralité.

CONCLUSION

Voilà, j'en ai terminé avec le rapport

Je mets le rapport moral aux voix.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Approuvé à l'unanimité (vote à main levée)

